

Martha Rosenberg : « Le combat pour le droit à l'avortement ne s'est pas arrêté avec l'adoption de la loi »

vendredi 4 février 2022, par [ROSENBERG Martha](#), [ZELIC Helena](#) (Date de rédaction antérieure : 28 janvier 2022).

Lisez et écoutez l'évaluation de la militante sur la première année d'avortement légal en Argentine

Le 30 décembre 2020, la majorité du Sénat argentin a voté en faveur de la légalisation de l'avortement. Cette approbation est le résultat d'un vaste et intense processus de mobilisation nationale et territoriale, qui a encouragé et inspiré les militantes féministes des Amériques et du monde entier. Un an et un mois plus tard, les femmes argentines continuent de s'organiser, surveillant le respect de la loi, exigeant l'élargissement de l'accès aux services et la libération des femmes emprisonnées pour avoir avorté. L'avortement légal, sûr et gratuit est une revendication qui approfondit la démocratie et ne se matérialise que lorsqu'elle est ancrée dans le débat, la lutte et la pression féministe large et populaire.

Pour comprendre à quoi ressemblait la lutte féministe pour l'autonomie en cette première année d'avortement légal en Argentine, nous avons discuté avec Martha Rosenberg, l'une des fondatrices de la Campagne nationale pour le droit à un avortement légal, sûr et gratuit [Campaña Nacional por el Derecho al Aborto Legal, Seguro y Gratuito]. Psychanalyste et militante féministe historique, Martha a partagé avec **Capire** son évaluation politique de ce fort processus de mobilisation qui a conduit à la légalisation de l'avortement, ainsi que ses paris pour continuer à approfondir et à concrétiser ce droit. Martha est l'auteure de [Del aborto y otras interrupciones](#) [De l'avortement et d'autres interruptions], un livre qui compile des articles écrits tout au long de sa vie sur les luttes des femmes pour l'autonomie.

Le 30 décembre 2020, la loi sur l'interruption volontaire de grossesse a été promulguée en Argentine, fruit d'un long processus de mobilisation féministe. Comment s'est passé ce combat ?

Il est important pour moi de constater, un an plus tard, que la lutte continue, qu'elle ne s'est pas arrêtée avec l'adoption de la loi. Cette réalisation, qui change totalement le panorama de la pratique de l'avortement, a constitué pour nous une étape historique : l'avortement volontaire n'est plus un crime, mais une procédure légale. Mais le fait que la loi existe ne change pas automatiquement les conditions de la pratique de l'avortement. Tout d'abord, nous devons mettre en pratique toutes les politiques publiques qui garantissent un accès égal à l'avortement légal et sûr. C'est un travail acharné qui relève de la responsabilité de l'État. C'est une loi fédérale d'application obligatoire et immédiate dans tout le pays.

En Argentine, il existe une différence très marquée dans la répartition territoriale des droits en matière de procréation et de sexualité selon la région du pays, le degré de développement des différentes provinces et le type d'orientation politique des gouvernements provinciaux. Il y a une

orientation claire de la partie nord du pays, qui est très conservatrice, très pauvre, très soumise à ces idées. Ce n'est pas une nouveauté, c'est quelque chose qui se produit depuis des décennies avec une influence et une domination très importantes des secteurs liés à la pensée plus conservatrice de l'église catholique et des églises évangéliques.

Les politiques publiques ont besoin d'un budget, elles ont besoin de prestataires qualifiés. Cela ne se fait pas du jour au lendemain, encore moins avec les résistances qui ont été vaincues, mais non annulées, dans notre pays. Il y a des résistances conservatrices, misogynes et anti-droits qui sont devenues très fortes ces dernières années, à commencer par le premier vote de 2018, lorsque nous avons perdu au Sénat à très peu de voix près. Il y a eu un regroupement et un renforcement de la réaction anti-avortement. La même chose s'est produite dans toute l'Amérique latine et dans le monde.

“Grâce à des décennies de lutte pour le droit à l'avortement, tant en Argentine que dans d'autres pays, la question du droit à l'avortement est devenue une question politique au niveau international.”

Garder le foulard vert dans sa poche ou son sac à main et le porter quand on va à un événement... Ce qui était un signe d'identification dans les manifestations est également devenu un signe d'identification dans la vie quotidienne. Beaucoup de jeunes filles ont notre foulard vert noué dans leur sac à dos, vont à l'école, à l'université, marchent dans la rue et utilisent leurs plates-formes de communication avec lui. Le foulard vert est devenu un symbole largement utilisé par les mouvements féministes dans tous les pays, pas seulement en Amérique latine. Il est devenu un symbole grâce à notre proposition selon laquelle le droit à l'avortement est un droit lié à tous les autres droits qui permettent de pratiquer un avortement légal, sûr et gratuit.

“Outre le fait que la criminalisation de l'avortement n'est pas efficace pour freiner la pratique, il a été démontré que les femmes avortent même si l'avortement est illégal. Dans notre pays, le nombre d'avortements volontaires n'a jamais diminué.”

En Argentine, il y a les « *causales* », permissivité légale de l'avortement en cas de grossesse causée par un viol et en cas de danger pour la santé et la vie de la femme. Ces deux concessions existent depuis 1921, mais la pratique était très rare, elle a toujours été judiciairisée. Ce que nous avons fait pendant 16 ans, c'est la campagne pour un avortement légal, sûr, volontaire et gratuit jusqu'à 14 semaines de gestation pour toutes les femmes et toutes les personnes, et pour qu'il reste légal sans terme chronologique (d'âge gestationnel) pour les concessions qui étaient déjà légales.

Nous avons une triple devise : « éducation sexuelle pour décider, contraceptif pour ne pas avorter, avortement légal pour ne pas mourir ». Dans les deux premières devises, qui sont organisées en fonction du degré d'importance pour la prévention, l'éducation sexuelle a une loi pour 16 ans qui, dans la plupart du pays, n'est pas encore respectée comme elle le devrait. La loi 25.673 sur la santé sexuelle et la reproduction responsable existe depuis 2003 et a atteint des structures plus ou moins stables, mais elle n'est pas non plus respectée. Les structures d'approvisionnement en contraceptifs ont été démantelées, le département de la santé a été déclassé sous le gouvernement Macri, il y a eu un certain nombre de réductions de l'accès aux contraceptifs gratuits et disponibles pour toute personne en âge de procréer. Il y a un manque de campagnes de sensibilisation, qui sont les moyens par lesquels les gens peuvent savoir qu'ils ont ces droits.

La loi sur l'avortement est très bonne et a été réalisée grâce au soutien du pouvoir exécutif. Elle était en discussion depuis 2018, lorsque Macri l'a inscrite à l'ordre du jour parlementaire, avec un positionnement pour ouvrir la discussion et exprimer sa forte opposition. À partir de là, une discussion s'est ouverte à tous les niveaux sociaux et politiques. La question de l'avortement est

devenue une question politique sur laquelle tous les partis se sont affrontés. Le président Alberto Fernández a adopté le soutien à la loi comme thème de sa campagne électorale. C'était même important pour gagner des voix pour le président Fernández - car la question du droit à l'avortement n'est plus une « peur du vote », comme on le disait auparavant.

La campagne a développé un grand nombre de formes d'action à travers des coalitions politiques avec différents mouvements sociaux. Le droit à l'avortement est devenu une question politique de discussion constante. Le président Fernández a présenté son propre projet de légalisation de l'avortement, qui a été retardé par la pandémie. Nous avons décidé d'insister pour présenter le projet à un moment où tout le monde disait « Non, avec la pandémie il faut se taire, ce n'est pas une priorité ». Tout au long de la première année de gouvernement, nous avons mené une campagne très importante sur l'urgence de légaliser l'avortement appelée *Urgent, urgent ! Avortement 2020 !*

Vous avez parlé des foulards, de la triple devise, de la campagne 2020... Y a-t-il d'autres éléments de la stratégie qui sont fondamentaux pour la réussite de ce combat que vous souhaitez mettre en avant ?

L'idée d'une campagne nationale est née en 2003, lors de la Rencontre nationale des femmes, à Rosario. La Rencontre nationale des femmes est un trait très caractéristique de notre mouvement de femmes. Elle est originale, ce n'est pas courant d'exister dans d'autres pays. Nous organisons des rencontres depuis 1986. Elles ont lieu chaque année, dans une région différente du pays, où se rendent des femmes de toutes classes et de tout le pays. C'est un événement autonome et autofinancé. Les femmes organisent leurs économies avec des fêtes, des tirages au sort et de la solidarité. Ce sont des lieux de transversalité absolue, de fédéralisme, de pluralité politique et de diversité de sexualité, de genre et d'ethnicité.

La Campagne nationale pour le droit à un avortement légal, sûr et gratuit c'était une forme de construction interstitielle, présente dans tous les espaces de manière démocratique et participative. Il existe une commission d'articulation nationale qui articule les régions et l'activisme, où des politiques communes sont élaborées, mais les stratégies politiques sont toujours créées dans les Plénières nationales de la campagne.

“Il n'y a pas d'espace de pouvoir social où la lutte pour le droit à l'avortement n'a pas eu lieu, des organes de l'État aux quartiers populaires, aux organisations territoriales des quartiers les plus défavorisés, aux partis de gauche et autres.”

Il était également très important de construire la coalition avec le mouvement Pas une de moins [*Ni Una Menos*] à partir de 2015, qui est apparu avec une énorme masse en raison des crimes atroces de féminicide qui continuent de se produire dans notre pays. Au début de la campagne, nous nous sommes unies avec la devise « *pas une de moins* pour l'avortement clandestin ». Cela a également déterminé une croissance très importante. Nous soutenons les mouvements *Queer* avec notre solidarité à la lutte pour le respect de l'identité de genre et pour l'égalité du mariage. Nous avons participé à de nombreuses luttes pour les droits humains. Le logo de notre foulard a le dessin du foulard blanc des Mères de la place de Mai [*Madres de la Plaza de Mayo*], qui sont une icône de la lutte pour les droits humains dans notre pays et une composante très importante de la politique au niveau national.

Nous avons réalisé une importante coalition de mouvements. C'est un lieu de lien politique, où nous avons des alliés et des alliées dans tous les secteurs politiques, y compris la coalition de députés qui s'est battue en 2018, qui s'appelait *As Sororas*. Il y a beaucoup de travaux universitaires sur la façon dont ce mouvement a été construit comme une sorte d'expérience politique pour élargir la démocratie.

En ce moment, l'une des questions les plus importantes est de continuer à préserver l'autonomie politique du mouvement. De nombreux secteurs confondent le fait que nous ayons remporté le vote à l'initiative du gouvernement actuel avec une sorte de dépendance politique vis-à-vis du gouvernement. Le projet présidentiel comporte des parties copiées de notre projet, et nous aurions aimé que le président présente notre projet comme le sien, mais cela ne s'est pas produit. D'un point de vue politique, une composition très correcte a été faite. Elle a été présentée en même temps que la loi dite des Mille Jours, qui vise à protéger les femmes enceintes jusqu'à ce que leurs enfants atteignent l'âge de trois ans, ce qui étend considérablement la protection qui existait déjà. Je pense que c'était un coup politique pour équilibrer le rejet des secteurs les plus conservateurs.

Tous les points de la loi ne sont pas ce que nous voulions. Par exemple, le point d'objection de conscience a été placé dans le projet présidentiel. L'expérience est que, sur la base de cette objection de conscience, des obstacles, des empêchements, une judiciarisation des pratiques illégales dans les établissements de santé se sont développés au cours de l'année dernière. Les institutions doivent garantir la pratique de l'avortement même si tous leurs membres sont des objecteurs de conscience. Certains endroits de la loi laissent la place à des pratiques restreignant l'accès au droit, que certains services mettent en œuvre de manière illégale. Ils retardent et judiciarisent, contrairement à ce que la loi permet. Ils ne gagnent pas ces batailles, mais cela signifie que beaucoup de gens sur le chemin devront souffrir. Cette question exige un changement culturel, qui exige à son tour des campagnes de sensibilisation qui n'existent pas encore, et l'application effective d'une éducation sexuelle complète dans tout le pays.

Malgré ces défis, qu'est-ce qui a changé dans la vie des femmes un an et un mois après la promulgation de la loi ?

Ce qui a changé subjectivement est très important. La femme qui sait qu'elle peut recourir à l'avortement sans être punie, stigmatisée, maltraitée, a beaucoup plus de liberté pour prendre des décisions sur sa propre vie. Elle sent qu'elle a une plus grande valeur sociale. Ce phénomène ne se produit pas de manière isolée, car il accompagne une série de changements. Le nombre d'appels à la ligne téléphonique de santé sexuelle du Ministère de la santé a augmenté de façon exponentielle, tout comme les consultations pour avortement qui, à partir de cette ligne, sont dirigées vers des services proches du lieu de consultation qui pratiquent l'avortement volontaire et légal.

Il a, bien sûr, augmenté le nombre d'avortements pratiqués dans la plupart des juridictions parce qu'il est maintenant déclaré. Avant c'était clandestin et secret. Il ne s'agissait pas de déclarer quelque chose qui pouvait être un motif de pénalisation, d'emprisonnement, de condamnation sociale et effective. Il y a une campagne très importante pour la liberté des prisonnières pour l'avortement et contre d'autres pratiques utilisées pour poursuivre les femmes pour d'autres événements obstétricaux. Les cas n'étaient pas visibles alors que l'avortement volontaire était illégal. Maintenant, selon le principe de la loi en vigueur, ces femmes devraient être libérées immédiatement.

L'avortement clandestin est un risque pour la vie. Désormais, une femme peut décider de l'avortement en éliminant le risque de la vie dans la balance. Elle sait qu'elle peut avorter en toute sécurité. Malgré cela, l'année dernière, il y a eu des cas de décès par avortement clandestin, ce qui est lié au manque de divulgation, d'éducation sexuelle et intégrale et d'accès aux services de santé.

Les compagnes secouristes constituent un réseau très important, avec une pratique solidaire d'accompagnement, d'information et de création d'une culture axée sur la solidarité féministe. Le réseau s'est concentré sur la méthode médicamenteuse à une époque où elle n'était pas aussi répandue qu'aujourd'hui. Il y a toujours eu de nombreuses discussions, car l'objectif de la campagne était d'atteindre la légalité et la responsabilité de l'État en ce qui concerne la pratique de

l'avortement. Mais cette alternative a construit une pratique sur laquelle il existe actuellement un échange et une expérience très riches. Les équipes médicales consultent leurs compagnes secouristes pour l'expérience accumulée qu'elles ont.

La construction de cet accès à l'avortement légal, sûr et gratuit est très plurivocale. C'est un exemple de pratique politique démocratique et d'extension des droits des femmes et des personnes enceintes qui sont des éléments fondamentaux de la transformation sociale du monde entier.

Quel message voudriez-vous transmettre aux compagnes du monde qui luttent pour l'autonomie de leurs corps et de leurs sexualités ?

C'est une lutte nécessaire. Ce n'est pas suffisant pour la transformation sociale, mais ce n'est pas dispensable. Elle ne peut pas être abandonnée. Elle doit s'accompagner de nombreuses autres luttes pour créer les conditions de l'exercice de ce droit. C'est une lutte qui communique avec tous les droits sociaux sur les conditions concrètes de vie qui permettent à la pratique de l'avortement d'être quelque chose qui peut être choisi et accessible, sans avoir de conséquences pour la santé, la vie et les projets de liberté des femmes.

Martha Rosenberg
Helena Zelic

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais.

P.-S.

Capire

<https://capiremov.org/fr/entrevue/martha-rosenberg-le-combat-pour-le-droit-a-lavortement/>